

# Académie des Beaux-Arts de Namur

HORAIRE ENFANTS • Année scolaire 2023-2024

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit • Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace

081/25 51 53 • academie.beauxarts@gmail.com

Filière préparatoire : 6-8 ans / 9-11 ans / 12-14 ans - 2 périodes/semaine/ (1h40 )

6-8 ans P 1/2/3 Née entre 2015 et 2017	9-11 ans P 4/5/6 Née entre 2012 et 2014	12-14 ans P 7/8/9 Née entre 2009 et 2011	12-14 ans Cours à orientation P 7/8/9 Née entre 2009 et 2011	
<b>M A R D I</b>				
	<b>Atelier H</b> 16H15 à 17H55 Laura Lavigne			
<b>M E R C R E D I</b>				
<b>Atelier A</b> 13H00 à 14H40 Emilie Deleuze	<b>Atelier I</b> 13H00 à 14H40 Amandine Lamand	<b>Atelier Q</b> 13H00 à 14H40 Sylvie Huysentruyt		
	<b>Atelier J</b> 13H00 à 14H40 Nathalie Henin		<b>Infographie</b> 13H00 à 14H40 Chloé Magotteaux	<b>BD/ illustration Atelier 1.</b> 13H00 à 14H40 Benoît Lacroix
	<b>Atelier Z</b> 14H40 à 16H20 Amandine Lamand			
<b>Atelier B</b> 14H40 à 16H20 Emilie Deleuze	<b>Atelier K</b> 14H40 à 16H20 Sylvie Huysentruyt	<b>Atelier R</b> 14H40 à 16H20 Nathalie Henin	<b>Infographie</b> 14H40 à 16H20 Chloé Magotteaux	<b>BD/illustration Atelier 2</b> 14H40 à 16H20 Benoît Lacroix
<b>Atelier C</b> 16H20 à 18H00 Emilie Deleuze	<b>Atelier L</b> 16H20 à 18H00 Sylvie Huysentruyt			
	<b>Atelier X</b> 16H20 à 18H00 Nathalie Henin			
<b>V E N D R E D I</b>				
<b>Atelier D</b> 16H30 à 18H10 (2) Emilie Deleuze	<b>Atelier M</b> 16H30 à 18H10 Laura Lavigne			
<b>S A M E D I</b>				
<b>Atelier E</b> 9H00 à 10H40 Nathalie Henin	<b>Atelier T</b> 9H00 à 10H40 Sylvie Huysentruyt			
<b>Atelier Y</b> 9H00 à 10H40 Emilie Deleuze	<b>Atelier N</b> 9H00 à 10H40 Denis Mahin	<b>Atelier U</b> 10H40 à 12H20 Denis Mahin		<b>Atelier W</b> <b>Dessin / recherches graphiques</b> 10H40 à 12H20 Nathalie Henin
<b>Atelier F</b> 10H40 à 12H20 Emilie Deleuze	<b>Atelier O</b> 10H40 à 12H20 Sylvie Huysentruyt	<b>Atelier V</b> 12H50 à 14H30 Sylvie Huysentruyt		
<b>Atelier G</b> 12H50 à 14H30 Emilie Deleuze	<b>Atelier P</b> 12H50 à 14H30 Denis Mahin			

## A L'ATTENTION DES ÉLÈVES ET DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous vous remercions de nous avoir fait confiance en vous inscrivant, vous ou votre enfant, dans notre établissement. La direction et les membres du personnel, sommes convaincus que l'art et la culture font partie de la formation de l'être humain.

Il nous appartient donc d'inscrire nos pratiques dans le cadre d'une éducation créative.

Notre rôle est simple : donner aux élèves les moyens et formation qui leur permettront de concourir à leur épanouissement artistique.

### QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER Pour les enfants et adolescents (-18 ans) :

En cas de retard/d'absence

Dans le cadre de notre enseignement nous sommes tenus de prendre note des présences. Il est donc utile de nous informer du/des retard(s) ponctuel(s)/récurrent(s) de votre/vos enfant(s). De notre côté, le secrétariat vous préviendra si le professeur constate trop d'absences ou de retards sans justificatifs écrits de votre part.

En cas de retard pour la reprise de votre/vos enfants :

Le cadre de notre enseignement ne dispose pas de garderie, ni de surveillant-éducateur. Cela signifie qu'il est impérieux de respecter les horaires de fin de cours.

Pour **Namur** :

Si vous êtes soumis à un imprévu, vous pouvez nous contacter : 081/255153. Nous ferons en sorte que votre enfant vous attende au secrétariat.

Pour **Huy / Dinant / Ciney**

Le professeur est tenu de rester **maximum** 10 minutes au-delà de la fin de son dernier cours. Nous insistons sur le fait de ne pas dépasser ces 10 min surtout pour les cours du samedi après-midi.

### Pour tous les élèves : En cas d'absence :

Toutes les absences doivent être justifiées :

Un jour d'absence : faire parvenir au secrétariat un justificatif d'absence écrit ou un mail:

[academie.beauxarts@gmail.com](mailto:academie.beauxarts@gmail.com)

Pour les activités scolaires, une attestation de l'école s'impose.

Plusieurs jours d'absences : un certificat médical s'impose

### Nous contacter :

Pour NAMUR : 081/25 51 53

Pour HUY : 085/21 55 53

Pour DINANT : 081/25 51 53

Pour Ciney : 083/21 31 92 ou 081/25 51 53

Attention pour les cours du samedi après-midi à Ciney, Dinant ou Huy, contacter Namur.

### Congés scolaires :

Une grille avec les éphémérides peut être obtenue au secrétariat ou via notre adresse mail.

Nous fonctionnons comme l'enseignement obligatoire avec la différence que le samedi qui précède un congé nous restons ouverts.

### Règlement Général sur la Protection des Données :

Tout traitement de données à caractère personnel initié par l'inscription et pour la mise en œuvre de celle-ci est réalisé dans le respect de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, notamment, le Règlement (UE) du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

Toute demande d'information et/ou d'accès aux données à caractère personnel traitées par la Ville de Namur est à adresser par courriel à l'adresse [dpo@ville.namur.be](mailto:dpo@ville.namur.be).

### La Direction